



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 92 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 64 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 89/15

Le 1^{er} août 1989

Délimitation maritime dans la région située
entre le Groenland et Jan Mayen
(Danemark c. Norvège)

Dépôt du mémoire

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le 31 juillet 1989, dans le délai fixé par la Cour, le Danemark a déposé au Greffe de la Cour son mémoire en l'affaire de la Délimitation maritime dans la région située entre le Groenland et Jan Mayen (Danemark c. Norvège).

La prochaine étape de la procédure écrite sera marquée par le dépôt d'un contre-mémoire par la Norvège, le 15 mai 1990 au plus tard.